



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2015-17-1

Version PDF

Autre référence : 2015-17

Ottawa, le 20 février 2015

Avis d'audience

25 mars 2015

Gatineau (Québec)

Modification à l'article 3

Nouvelle date limite pour la soumission des interventions/observations pour l'article 3 seulement : 2 mars 2015

Nouvelle date limite pour la soumission des répliques pour l'article 3 seulement : 9 mars 2015

[\[Soumettre une intervention/observation/réponse ou consulter les documents connexes\]](#)

Donnant suite à l'avis de consultation de radiodiffusion 2015-17, le Conseil annonce ce qui suit :

L'article suivant est modifié et les changements sont en caractère gras :

Article 3

Clearview Community Radio Inc.
Creemore (le canton de Clearview) (Ontario)
Demande 2014-1074-5

Demande présentée par Clearview Community Radio Inc. en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de radio FM communautaire en développement de langue anglaise à Creemore (canton de Clearview, comté de Simcoe).

La station serait exploitée à la fréquence **90,1 MHz (canal 211FP)** avec une puissance apparente rayonnée de **5 watts** (antenne non-directionnelle avec une hauteur effective d'antenne au-dessus du sol moyen de **13 mètres**).

Secrétaire général